

Une centaine d'Ornais au Congrès

Les grandes priorités de la vie communale et intercommunale ont nourri les échanges, tout au long du congrès de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), qui s'est tenu du 18 au 20 novembre, à Paris. Une centaine d'élus ornais a participé à son ouverture, au Parc des expositions de la Porte de Versailles.



« Pour les communes, liberté ! »

Le groupe a été reçu à l'Assemblée nationale, avant de prendre part à un sympathique temps d'échange avec les cinq parlementaires du département. Et en début d'après-midi, c'est Philippe Van-Hoorne, président de l'Association des maires de l'Orne et des intercommunalités (AMO), qui a accueilli ses collègues au Salon des Maires et des collectivités.

Le thème de 107^e congrès national, « **Pour les communes, liberté !** », traduit à la fois un appel et une exigence, comme l'a souligné le président de l'AMF, David Lisnard, devant les délégations départementales, puis lors de la séance solennelle : « ***exigence de donner aux communes les moyens d'exercer pleinement leurs responsabilités*** » et « ***appel à défendre et à élargir l'espace de liberté indispensable à l'action publique, au service des habitants et des territoires.*** »

Sécurité, santé, finances

De nombreux ateliers se sont succédé pendant ces trois jours, auxquels ont participé quelques dizaines d'Ornaises et d'Ornais. La sécurité et la santé, déjà cités comme les thèmes principaux du débat électoral, sont restés en première ligne.

Attendus également, la question des finances publiques et les répercussions d'un budget national contraint sur ceux des communes et des intercommunalités. Et même s'ils craignent, pour la plupart, « ***rien de bien positif compte-tenu du contexte*** », les maires auront dû attendre la venue du premier ministre, en séance de clôture, pour analyser le message du gouvernement.

Certains élus avaient bon espoir que le normand Sébastien Lecornu, qui fut l'un des leurs, à Vernon (Eure), en 2014-2015, «**à défaut de promettre des moyens supplémentaires, [leurs] donne de bonnes raisons de croire en un avenir meilleur !** » Résultat : «**Des constats et des annonces, beaucoup d'annonces, sur la décentralisation et la simplification, en particulier.** » Avant des décisions ?

L'AMO et Orange signent une convention “élagage”

Sur le stand d'Orange, le président Van-Hoorne et Rémy Colaprete, délégué régional d'Orange en Normandie, ont signé une convention pour l'élagage le long des routes, à proximité des lignes.

«**L'enjeu est de taille**», ont-ils insisté, aux côtés de Chafik Diab, directeur d'Orange en charge des relations avec les collectivités de l'Orne.



L'engagement scelle une coopération au titre de l'entretien de la végétation près des câbles aériens. L'objectif est de «**coordonner une démarche pérenne et homogène, pour prévenir l'endommagement des réseaux, dans le respect des prérogatives de chacun : opérateur, collectivité, riverain privé** ».

«**Ce sont principalement les situations difficiles, à l'origine de blocages préjudiciables aux usagers, qui motivent cette expérimentation**», assurent les signataires, mettant en avant «**le rôle prépondérant du référent élagage d'Orange, en termes de médiation et de communication aux plus près du terrain** ». La relation privilégiée opérateur-collectivité locale «**visé également une amélioration de la protection du réseau, qui peut passer par une étude en vue de procéder à l'enfouissement de la ligne** ».

La signature officielle de cette convention départementale AMO/Orange lance deux autres campagnes importantes : la récupération des portables usagés et la mise en place, par l'opérateur historique, de formations relatives aux usages de l'Internet.